



---

# Avis d'audience publique

---

22 avril 2002

Réf. 2002-H-11

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience d'un jour sur l'établissement des lignes directrices pour l'évaluation environnementale du projet de construction de l'installation de stockage à sec du combustible irradié de Darlington, à Clarington (Ontario).

Audience d'un jour : 27 juin 2002  
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Les audiences publiques commencent à 8 h 30 et se déroulent suivant l'ordre publié avant la tenue de l'audience.

Ontario Power Generation (OPG) a avisé la CCSN de son intention de demander un permis pour la construction et l'exploitation d'une installation de stockage à sec du combustible irradié sur le site de la centrale nucléaire de Darlington. Il s'agirait d'une installation nucléaire de catégorie IB aux termes de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. Avant que la Commission puisse rendre une décision relativement à la demande d'OPG, une évaluation environnementale du projet doit être faite aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ([www.ceaa-acee.gc.ca](http://www.ceaa-acee.gc.ca)). Cette évaluation vise à établir si le projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement et si ces effets peuvent être atténués.

L'ébauche des lignes directrices pour l'évaluation environnementale a été rendue publique aux fins de commentaires le 8 février 2002. Le public avait jusqu'au 5 avril 2002 pour offrir ses commentaires. La version révisée des lignes directrices, tenant compte de ces commentaires, sera rendue publique le 7 mai 2002. Elle sera ensuite soumise à la Commission pour fin d'approbation lors d'une audience d'un jour le 27 juin 2002.

Le public peut soumettre ses commentaires sur la version révisée des lignes directrices verbalement ou par écrit. Les demandes de participation et le texte des exposés ou des mémoires doivent être déposés auprès du secrétaire de la Commission d'ici au 6 juin 2002.

A/s de Mme Carmen Ellyson  
Agente des opérations de la Commission  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C. P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-2026 ou 1-800-668-5284  
Télec. : (613) 995-5086  
Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

La Commission tiendra une audience publique pour l'examen de la demande de permis à une date ultérieure. Elle étudiera également les résultats de l'évaluation environnementale au cours de l'audience.

Pour plus d'informations sur le processus d'évaluation environnementale et pour obtenir une copie de l'ébauche des lignes directrices, on est prié de consulter le site web de la CCSN à [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).

La Commission réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de protéger la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement et de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.